

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
21 juillet 2017

---

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE (LOI ORGANIQUE) - (N° 105)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 217

présenté par  
M. Diard  
-----

**ARTICLE PREMIER**

À la fin de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« régulation de »

les mots :

« confiance dans ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de forme pour mettre en cohérence le dispositif de la loi organique avec son intitulé.